

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 54 (2003)

Heft: 1: Grabmonumente = Monuments funéraires = Monumenti funerari

Artikel: Le tombeau des comtes de Neuchâtel

Autor: Stähli, Marc / Piguet, Claire

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-394235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Et quelle lubie avait donc dans l'esprit ce Monsieur Martne qui rafistolait, recollait, cimentait patiemment pendant un an ou deux ces figures de pierres mutilées, dont il rassemblait les débris pour reconstituer le tombeau de nos comtes. Une lueur se fit pourtant dans les cerveaux lorsqu'on vit ce monument complètement restauré, repeint, argenté, doré, décorer la Collégiale d'une façon triomphante tout à fait imprévue et lui donner un relief et une valeur historique proclamée par de bons juges.»¹

Claire Piguet et Marc Stähli

Le tombeau des comtes de Neuchâtel

Le monument funéraire des comtes de Neuchâtel, construit dans le chœur de la collégiale de cette ville, compte parmi les œuvres majeures de la sculpture monumentale médiévale suisse. Dès 1996, un groupe pluridisciplinaire a collaboré pour étudier ce monument. La relecture des sources et leur confrontation aux éléments matériels révèlent une histoire plus complexe et une «réparation» du XIX^e siècle dont la qualité est à relever.

Œuvre majeure de la sculpture médiévale en Suisse, le tombeau des comtes de Neuchâtel constitue également un jalon essentiel de l'histoire de la conservation et de la restauration dans notre pays. Expliquer la constitution et la signification d'un tel monument compte au nombre des problématiques qui ont agité les chercheurs depuis longtemps, mais qui sortent du cadre de cet article. Retracer l'histoire d'une œuvre d'art après sa création et établir la succession des interventions – réparations ou dégradations – qu'elle a subies constitue également une démarche primordiale. Pour comprendre ce que l'observateur a aujourd'hui sous les yeux, il nous semble important d'examiner la nature et le contexte de deux des restaurations majeures qu'a connues le tombeau des comtes depuis le XIX^e siècle: la «réparation» confiée au sculpteur neuchâtelois Charles-Frédéric-Louis Marthe entre 1837 et 1840 et les travaux de conservation-restauration qui viennent de s'achever². Notre article s'attache à l'intervention de Marthe. La contribution de Marc Stähli présente plus loin les travaux qu'il a lui-même récemment dirigés.

La création d'un monument familial

A l'instar de nombreuses familles seigneuriales de la fin du Moyen Âge, les comtes de Neuchâtel cherchent à créer une nécropole dans un édifice sacré, dont ils s'engagent à favoriser le développement par leurs dons pieux³. Dès le XIV^e siècle, leurs testaments indiquent clairement la volonté d'être ensevelis dans un même lieu. Une inscription nous apprend qu'en 1372 le comte

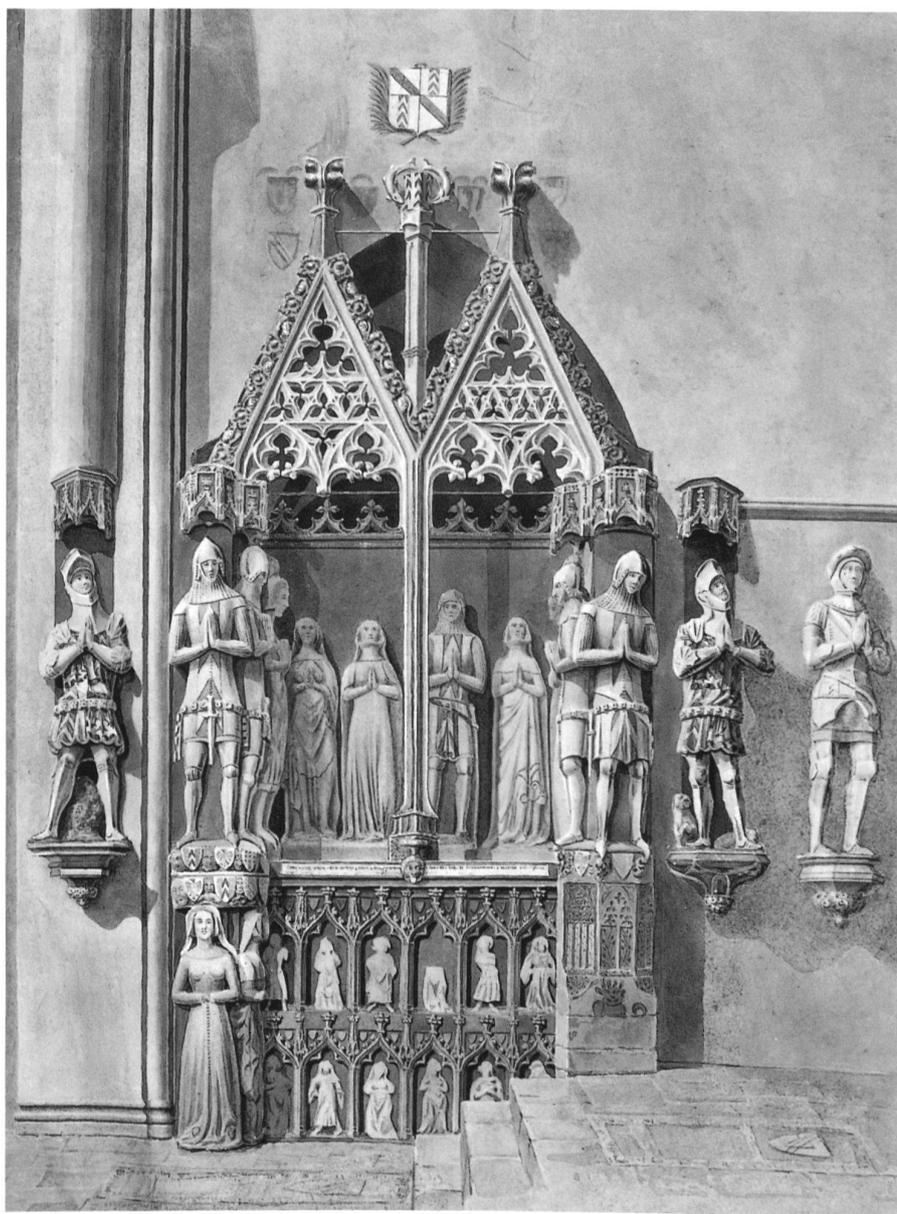
Louis élève le monument à «la mémoire des siens». Le travail de sculpture est confié à un artiste d'origine bâloise, Claus le peintre, qui a également réalisé la polychromie de l'ensemble. Au XV^e siècle, trois statues ont encore été ajoutées de part et d'autre de la niche.

Contrairement à la tradition qui a longtemps imputé les dégâts subis par le monument au sac de la collégiale en 1530, la Réforme a épargné l'essentiel du tombeau, en raison sans doute de son rôle funéraire et dynastique⁴. Dérangées par la présence permanente de figures à connotations catholique et comtale, les autorités religieuses protestantes les dissimulent par un grand «placard» en 1678. Même si l'une des statues chute accidentellement en 1814⁵ et que les archives mentionnent la peinture «des panneaux neufs des armoires où sont les statues»⁶, le manque d'entretien et l'oubli ont apparemment causé davantage de dégradations que l'iconoclasme ou le vandalisme (fig. 2).

La «réparation» de 1837–1840, d'après les documents d'archives

En 1837, l'avenir du monument se pose en termes de destruction pure et simple ou de remise en état: «ces statues pouvant avoir quelque intérêt historique, il convient de les faire réparer, puisque sans cela & dans leur état actuel, il vaudrait mieux les détruire, que de continuer à les tenir dans le local qu'elles occupent maintenant»⁷. La valeur historique et emblématique du tombeau l'emporte et permet une restauration en trois étapes successives.

A la demande des autorités neuchâteloises, le sculpteur Marthe dresse un constat – aujourd'hui introuvable – de l'état de conservation du tombeau et le soumet à l'examen de «ces Messieurs» en mai 1837. La Commission des bâtiments de la ville lui confie alors la «réparation» de la figure monochrome la plus endommagée (statue M, voir schéma p. 50). Selon sa facture, le restaurateur ajuste «les quatre parties cassées des deux jambes», «fait de nouvelles mains, les anciennes n'existant plus» et exécute de nombreuses réparations sur la cuirasse et l'armure; il n'est nullement question de polychromie, de dorure ou d'argenture⁸.



1 Charles-Frédéric-Louis Marthe, Projet de restauration du tombeau des comtes de Neuchâtel, 1838, aquarelle et rehauts de gouache sur papier, 55,5 × 41,3 cm, Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel. – Cette aquarelle a été présentée en 1838 aux autorités de la ville de Neuchâtel par le sculpteur, comme support de son projet de restauration du tombeau.

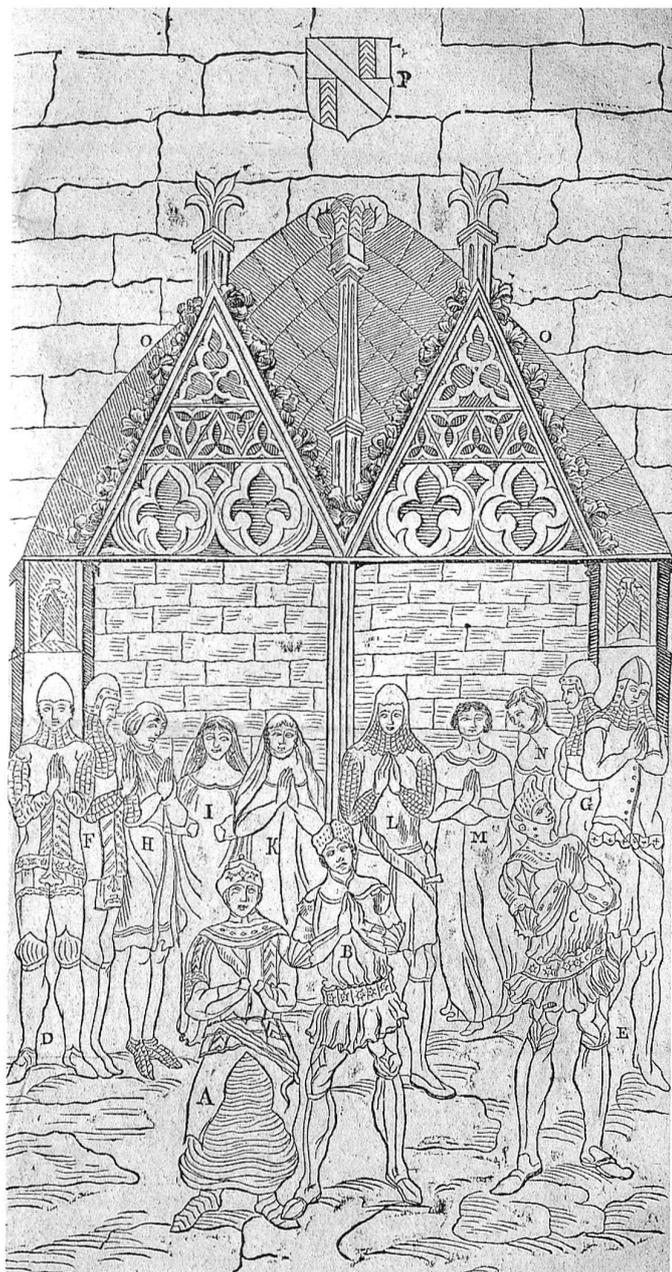
Marthe présente en même temps un devis de 299 livres pour la deuxième étape; extrêmement laconique, le document ne mentionne guère que la restauration de «douze autres statues». Au vu de l'écart de prix qui le sépare de la note de 91 livres présentée pour les travaux déjà effectués, il s'avère que les douze figures à traiter sont «plus ou moins mutilées», alors que la statue déjà restaurée était la «plus mal traitée». Les autorités se réservent enfin de proposer «plus tard de quelle manière ces statues pourront être placées».

Dans un troisième temps, la Commission des bâtiments examine, en octobre 1838, la «restauration plus ou moins complète de ce monument», à partir d'un «tableau» réalisé par Marthe (fig. 1)¹⁰. Elle nomme une commission spéciale qui sanctionne les propositions du sculpteur pour autant qu'il les chiffre. Le 21 janvier 1839, le Conseil de ville approuve le «rétablissement complet du monument sépulcral primitif»¹¹. Un devis confirme l'ampleur de la campagne d'application de couleurs: «la restauration des parties [architecturales] du tombeau, désignées plus

haut, sculpture, dorure, Argent et peinture posée, est évaluée à 2300 [livres]»¹². En 1840, les Quatre Ministraux, conseil exécutif de la ville, se soucient enfin de protéger le monument dont «la restauration va être terminée»¹³, mais diffèrent la reconstitution des pleurants, en raison de leur «état de mutilation tel que leur restauration en a été ajournée»¹⁴.

L'évaluation de l'intervention du XIX^e siècle

Dans le cadre d'une étude pluridisciplinaire et d'un chantier, effectuer l'historique linéaire d'un objet ou d'un événement comme une restauration ne constitue qu'un début; toute intervention comportant des choix, il faut les étayer le mieux possible. Pour juger du bien-fondé de la conservation ou de la suppression des apports des années 1837–1840, il convient d'évaluer, à partir des sources, l'état de conservation du tombeau des comtes, l'ampleur de l'intervention de Marthe et son importance dans le contexte de l'époque, avant de les confronter aux résultats des investigations matérielles.



2 Le monument des comtes de Neuchâtel avant sa restauration, gravure parue en 1805 dans «Le véritable messager boiteux de Neuchâtel».

Rédigées en 1841 déjà, les lignes de l'historien Georges-Auguste Matile frappent par leur modernité. Il regrette en effet qu'avant la restauration personne n'ait «dressé un procès-verbal en règle et circonstancié [du monument des comtes], comme en général il serait à désirer, suivant nous, que l'autorité chaque fois qu'il doit s'opérer des changements de quelque importance à l'état ancien des lieux, prit la précaution d'en faire faire le dessin.»¹⁵ L'absence d'un tel document ne doit pas occulter l'existence de deux descriptions du début du XIX^e siècle¹⁶, de quelques extraits d'archives, de deux représentations iconographiques¹⁷ et surtout d'un rapport – malheureusement dressé *a posteriori* par Marthe – sur l'état du tombeau des comtes avant les travaux¹⁸.

Sur ces bases, nous pouvons affirmer qu'au moment de sa restauration, le monument était «masqué par des boiseries, ayant l'effet de grandes armoires avec portes», que les trois statues extérieures étaient «placées sur le devant de l'intérieur de la niche sur le même alignement, déroband ainsi la vue des 4 statues du fond»¹⁹ et que les premières étaient partiellement brisées.

Marthe établit tout de même la liste des parties manquantes ou cassées pour chacune des statues et pour les éléments architecturaux; il recense les fragments de pellicule picturale, de dorure et d'argenterie au même titre que les graffiti. Il constate enfin l'existence d'une peinture, dissimulée par un badigeon, sur le mur au-dessus de l'arcade, ainsi qu'un noircissement général de l'ensemble. Les dégâts ne semblent donc pas aussi importants que le veut la tradition selon laquelle le sculpteur aurait complètement recomposé le monument funéraire en 1837-1840.

A partir des documents d'archives, il est possible de distinguer deux niveaux d'intervention: le support de pierre et la couche picturale. Engagé comme sculpteur, Marthe reconstitue certaines parties architecturales (corniche festonnée, deux dais, trois consoles, la plupart des feuilles des arcs, etc.), effectue la réparation de parties saillantes des statues (nez, plis, doigts, armes, etc.) et le collage d'éléments brisés (jambes, etc.)²⁰. Le sculpteur est étonnamment respectueux du monument: il ne tranche guère de substance originale, mais se contente d'opérer

des ajouts, selon une approche analogique. Il ne laisse aucune mention d'un remaniement complet du monument.

Dans le domaine de la polychromie, l'intervention de Marthe est par contre beaucoup plus radicale: pas de retouches ponctuelles, mais surpeint général des couleurs et application de dorure ou d'argenture, à partir d'une observation attentive des vestiges existants. Il reconnaît par exemple avoir rétabli certains blasons: «Peinture & dorure: on en remarquait les restes sur la figure & le blason et l'armure mais en les examinant de bien près» (statue B) ou «l'état en était plus mauvais qu'à la statue précédente surtout quant au blason que j'ai rétabli» (statue D)²¹. L'interprétation des données héraldiques actuellement visibles, ainsi que celle des costumes et de l'inscription sont profondément redevables à cette intervention. En l'absence de documents permettant de juger l'étendue des vestiges de la couche picturale médiévale, ainsi que les critères qui ont présidé aux restitutions, nous rejoignons Arthur Piaget qui a rapproché les armoiries peintes par Marthe des données du manuscrit de l'historien neuchâtelois Jonas Barillier et des conseils de l'archéologue Frédéric Dubois de Montperreux en matière d'héraldique²².

L'application d'une polychromie nouvelle sur l'ensemble du monument contraste avec la retenue de l'intervention sur le support de pierre. Marthe n'a apparemment supprimé aucun témoin ancien mais essentiellement procédé à des ajouts. Le tombeau des comtes est par ailleurs traité comme un objet sans lien intrinsèque avec l'édifice qui lui sert d'écrin.

Motivations et réception de la restauration

Toute campagne de conservation-restauration allie des aspects techniques à une perspective culturelle et comporte une dimension humaine importante. En l'absence de prise de position théorique ou idéologique, seule une lecture en filigrane de l'intervention permet de discerner les motivations, les choix et les personnes qui ont présidé aux travaux, ainsi que d'en évaluer l'importance.

En dépassant la simple réparation de l'ensemble pour parvenir à «le rétablir, autant que possible, dans son premier état»²³, la restauration a ainsi contribué à sortir de l'oubli les statues des comtes et à leur rendre une partie de leur prestance initiale. Proches des milieux conservateurs, les protagonistes de cette opération ont été marqués par la tentative avortée de révolution libérale (1831) et participent au mouvement de réaction et de consolidation de l'Ancien Régime. Aux dires de Dubois de Montperreux, le tombeau des comtes représente «un résumé de l'histoire ancienne de Neuchâtel. Nous allons entreprendre d'en donner une idée claire, et notre travail se trouve facilité par la restauration intelligente que la magistrature de la ville de Neuchâtel a fait faire de ce monument»²⁴. Sorti de l'oubli au bon moment, le tombeau des comtes contribue à renforcer un sentiment d'appartenance à une histoire locale et à rappeler des valeurs en voie

de disparition. La nostalgie d'une époque révolue doit rassembler les Neuchâtelois autour d'un passé commun: «le mausolée des Comtes de cette antique et respectable maison, qui pendant une longue suite d'années travailla à fonder et à garantir la liberté et le bonheur dont les Neuchâtelois jouissent encore aujourd'hui.»²⁵

La restauration du tombeau des comtes s'inscrit également dans un climat d'émulation intellectuelle, ainsi que de regain d'intérêt pour l'histoire locale et médiévale²⁶. La collégiale est alors l'objet de la rivalité intellectuelle de deux personnalités neuchâteloises d'envergure, Frédéric Dubois de Montperreux²⁷ et Georges-Auguste Matile²⁸, dont les recherches respectives aboutissent à la publication de deux ouvrages la concernant²⁹. S'insurgeant tous deux contre la prééminence de l'art antique aux dépens des réalisations du Moyen Âge, l'historien et l'archéologue incarnent en fait deux approches différentes mais complémentaires des monuments anciens: l'étude des textes et l'examen des vestiges archéologiques. Ces démarches auraient pu aboutir à une collaboration, si la rivalité n'avait pas tourné à l'aigre. Matile se targue de rigueur et de retenue en raison de l'absence de documents historiques, alors que Dubois de Montperreux, fort d'une approche archéologique basée sur les sources matérielles les plus diverses, n'hésite pas à identifier chacune des statues. Ce dernier se flatte d'avoir «été l'un de ceux qui ont présidé à la restauration du monument»³⁰, alors que le premier rappelle à qui veut l'entendre l'ancienneté et la constance de son intérêt pour la collégiale et dépose un projet de restauration du bâtiment auprès des Quatre-Ministres en 1843³¹.

Le rôle et l'influence de Marthe restent par contre à élucider et sa biographie à étoffer. Né en 1812 et décédé en 1893, il a été ouvrier-sculpteur à Paris, avant d'entreprendre les restaurations des tombeaux des comtes de Neuchâtel et de Valangin (1840-1841), suivies de quelques rares ouvrages postérieurs³².

Soutenue par un petit groupe d'initiés, la remise en valeur du tombeau médiéval n'est alors pas acquise pour tous les publics: «Je me souviens des premières recherches entreprises par le professeur Matile et Fréd[eric] DuBois de Montperreux dans notre Collégiale et le Château de nos seigneurs et des réflexions qu'elles inspiraient à beaucoup de gens. Fallait-il être toqué pour perdre son temps à dessiner de telles vieilleries qui n'avaient ni queue ni tête! A quoi cela pouvait-il bien servir?»³³ Publications scientifiques, articles plus populaires, gravures et lithographies confèrent progressivement une dimension historique et esthétique au monument; héraldique et costumes retiennent tout particulièrement l'attention des chroniqueurs. Son attrait historique se double progressivement d'une valeur esthétique propre; les statues jugées «d'une mauvaise exécution» en 1805 bénéficient d'une opinion plus élaborée en 1842: «Ces statues montrent l'état de la sculpture dans ces temps reculés, et quelques-unes des phases de perfectionnement de cet art.»³⁴ La richesse de la poly-

chromie renouvelée participe sans conteste à élever le tombeau des comtes au rang d'emblème de la ville de Neuchâtel. Aucune voix ne s'élève en revanche contre le principe même d'une intervention sur le tombeau, à l'instar de celles qui s'élèvent contre la restauration de certains monuments parisiens par exemple³⁵.

Une démarche isolée?

Le survol des exemples connus montre que l'intervention sur le tombeau des comtes de Neuchâtel ne s'inscrit pas dans un contexte isolé, mais dans un élan plus général d'intérêt pour les vestiges du Moyen Âge et pour la restauration monumentale, qui en est alors à ses balbutiements en Suisse romande. Dans la région, la remise en valeur des tombeaux des seigneurs de La Sarraz (1836)³⁶ et celle des tombeaux de Claude d'Aarberg et de Guillemette de Vergy à Valangin (1840) sont contemporaines³⁷. Déplacé et reconstruit à plusieurs reprises, le premier n'a malheureusement fait l'objet d'aucune étude systématique permettant de juger la part de la sculpture d'origine et celle des éléments reconstitués. Moins malmené, le second a néanmoins fait l'objet d'importants compléments sculptés. Ces interventions n'ont par contre pas connu le retentissement de la «réparation» du monument funéraire de Neuchâtel, en raison vraisemblablement de l'absence de polychromie, ainsi que de leur caractère privé, confidentiel et moins emblématique. En Suisse romande, l'histoire des tribulations de quelques autres tombeaux demanderait également à être éclaircie et mise en perspective.

Neuchâtel se situe au carrefour des traditions française et germanique, à un moment où la Prusse et la France font figure de leaders en matière de protection du patrimoine. Trop éloignée de son souverain, elle n'a pas fait l'objet de législation dans le domaine, malgré son statut de principauté prussienne. L'écho des débats internationaux se répercute vraisemblablement au sein des sociétés savantes et des milieux professionnels locaux par les publications et les contacts individuels. Aucune allusion n'apparaît dans les archives à propos de la vive polémique qui divise alors architectes, historiens et archéologues européens quant à l'existence et à la nature de la polychromie antique, malgré l'exemple exceptionnel de sculpture médiévale peinte et de reconstitution de sa polychromie que constitue la «réparation» du tombeau des comtes de Neuchâtel en 1837-1840.

En guise de première conclusion

Le monument traverse ensuite sans heurts majeurs la campagne de restauration de la collégiale de 1867-1870, évite de peu un projet de «dé-restauration» en 1909, subit une intervention plus importante que présumée en 1943, avant que la statue dite du comte Louis ne soit l'objet d'un acte de vandalisme en 1989.

L'étude du tombeau des comtes de Neuchâtel a entre autres permis d'établir un corpus de sources historiques sur la restauration du début du XIX^e siècle. Son examen a obligé à relativiser

les dégâts imputés à l'iconoclasme ou au vandalisme, mais à les attribuer à l'usure du temps, au manque d'entretien et à des accidents ponctuels. La qualité de l'intervention de Marthe réside dans son alliance du respect des éléments anciens et de la mise en valeur du monument; elle a permis de sauver le tombeau des comtes de Neuchâtel et lui a conféré une notoriété renouvelée; le caractère attrayant de sa polychromie – qu'elle soit parfaitement respectueuse des vestiges anciens ou non – a largement contribué à faire connaître au grand public ce chef-d'œuvre d'art funéraire médiéval. La restauration des années 1837-1840 peut ainsi être considérée comme novatrice et rare dans notre région et constitue un jalon important dans l'histoire de la perception et de la conservation du patrimoine neuchâtelois. (C. Piquet)

Réflexion et contribution du conservateur-restaurateur

La connaissance et la sauvegarde d'un monument tel que le tombeau des comtes de Neuchâtel, érigé dans l'église collégiale de cette ville aux XIV^e et XV^e siècles, nécessitent la collaboration de plusieurs branches d'activités spécifiques. Reconnaître, identifier et caractériser les valeurs à sauvegarder sont les fondements de la profession du conservateur-restaurateur. Pour concrétiser et optimiser sa démarche, ce dernier doit faire appel à plusieurs partenaires: historien, historien de l'art, archéologue, architecte (généraliste et coordinateur). Un groupe de travail inter- et pluridisciplinaire rassemble ces compétences. D'autres spécialistes sont également invités à collaborer occasionnellement: photographe, ingénieur, chimiste analyste, pétrographe, artisans, etc. Par principe éthique et méthodologique, il est primordial que le monument soit étudié et compris avant toute intervention. Savoir ce que nous conservons et restaurons n'est en effet pas toujours aussi évident qu'on peut le croire.

En vertu du principe général qui veut que survienne une étape d'entretien, de conservation, de modification ou de rénovation tous les cent ans environ, il est important de reconstituer l'évolution et l'histoire matérielle d'un monument unique et d'importance européenne. En ce qui concerne le bâtiment qui abrite le tombeau par exemple, peut-on imaginer des interventions limitées à une réfection des parements de la collégiale sans que l'emplacement ou la future construction du monument des comtes ne soient concernés? Et qu'en est-il des interventions menées avant, pendant et après l'érection du tombeau? La lecture des sources, témoignages et études existants sur le tombeau lui-même ne rend pas aisée une synthèse univoque des informations recueillies. Souvent contradictoires, celles-ci correspondent rarement aux constats matériels. Le statut de l'information est en outre rarement précisé: l'on ne saisit pas toujours s'il s'agit de textes méthodiques et objectifs, d'amalgames d'interprétations ou d'idées préconçues.



3 Neuchâtel, Collégiale, Tombeau des comtes, statue I, travaux en cours. – Suppression des salissures incrustées, des patines «post-Marthe» et allègement des vernis.

4 Neuchâtel, Collégiale, Tombeau des comtes, statue G attribuée au comte Louis, état de conservation. – Tête du comte Louis après l'acte de vandalisme perpétré en 1989.

5 Neuchâtel, Collégiale, Tombeau des comtes, statue A attribuée à Jean de Fribourg, sculptée vers 1424–25 par Matthäus Ensinger. État après les travaux de conservation-restauration. – Pour la carnation, le sculpteur-peintre Charles-Frédéric-Louis Marthe repeint le visage, mais il épargne et laisse visible le menton, les lèvres, le pourtour de la bouche et les yeux peints à la période médiévale.

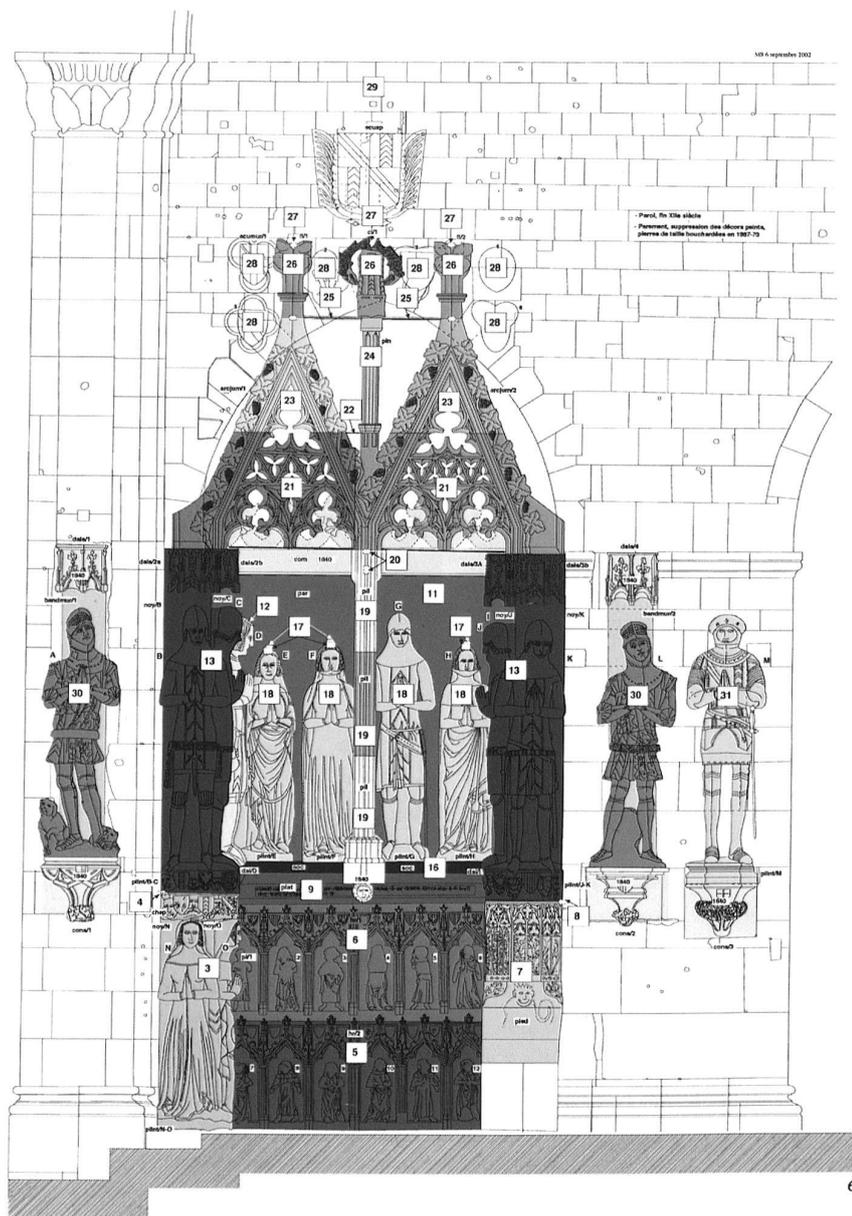
L'environnement du monument

Le 20 novembre 1530, le gouverneur Georges de Rive fait état des dommages subis par la collégiale de Neuchâtel un mois plus tôt: «Les 23 et 24 octobre 1530, des soldats rentrés de Genève rompirent les autels, mutilèrent statues et tableaux. Ils s'en prirent même au cénotaphe des comtes»³⁸. Si le saccage de la collégiale a certainement contribué à faire disparaître des tableaux et des statues, ce sont les travaux menés de 1867 à 1870 qui ont supprimé les chapelles latérales Saint-Antoine et Saint-Grégoire jouxtant le porche, ainsi que les décors peints polychromes qui ornaient l'ensemble des voûtes et des parois de l'église.

Dans sa monographie publiée en 1931, Alfred Lombard écrit qu'«Il y a assurément peu à voir dans les nefs de la Collégiale, en dehors de leur décoration architecturale. [...] Cette nudité de la pierre si frappante surtout sur les bas-côtés, est sans doute ce qui fait différer le plus profondément la Collégiale d'aujourd'hui de celle du moyen âge. Presque rien ne reste de la vingtaine de chapelles qui l'enrichissait autrefois, rien non plus des estrades et

des bancs clôturés que certains héritiers des fondateurs y avaient fait poser pour l'usage de leur famille après la réformation.»³⁹ Les procès-verbaux des visites diocésaines de 1416 et de 1453 corroborent cette affirmation⁴⁰. Des vestiges matériels la confirment aussi. Le décor peint de la fin du XIV^e siècle conservé dans l'enfeu de l'ancienne chapelle Saint-Léonard représente un donateur à genoux et trois figures de femmes. Le personnage barbu vêtu d'une jaquette verte et de chausses collantes est à notre connaissance le plus ancien Neuchâtelois dont nous possédions une image peinte; les documents nous apprennent qu'il s'agit d'Henri Fabri ou Fabvre, dont la descendance masculine s'est éteinte à la fin du XV^e siècle⁴¹.

Les sondages succincts, menés dans le cadre de travaux d'entretien de l'église en 1985, ont également mis en évidence des vestiges de couches picturales superposées, épargnées par le bouchardage systématique et général de la collégiale ordonné en 1867 par Léo Châtelain, architecte neuchâtelois qui travaillait sous la haute direction de Ferdinand Stadler de Zurich⁴². Des



ATELIER DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION M. STALEL CH-2011 AUYERDOR

6, 7 Neuchâtel, Collégiale, Tombeau des comtes, relevés, identification. – Les sondages, les examens et les analyses de matériaux effectués par les conservateurs-restaurateurs permettent aujourd'hui de proposer une nouvelle chronologie de la construction du monument érigé vers 1372. Les relevés présentés tiennent compte des observations archéologiques menées dans le cadre du groupe de travail interdisciplinaire.

fragments d'anciens décors peints ont été localisés sur les parements adjacents à la peinture de la niche de la chapelle Saint-Léonard, sur un vouïtain du bas-côté sud de la nef et dans l'environnement du monument des comtes. Ils mettent en évidence la succession de trois à quatre étapes de traitement polychrome des parois en pierre de taille. Le décor le plus récent a été peint en 1678, il imite un appareil d'aspect ocre jaune avec des joints blancs. Les fragments de couches picturales sous-jacentes d'aspect vert, rouge, ocre, noir et bleu (azurite) appartiennent à des périodes plus anciennes, vraisemblablement aux XVI^e, XV^e et XIV^e siècles.

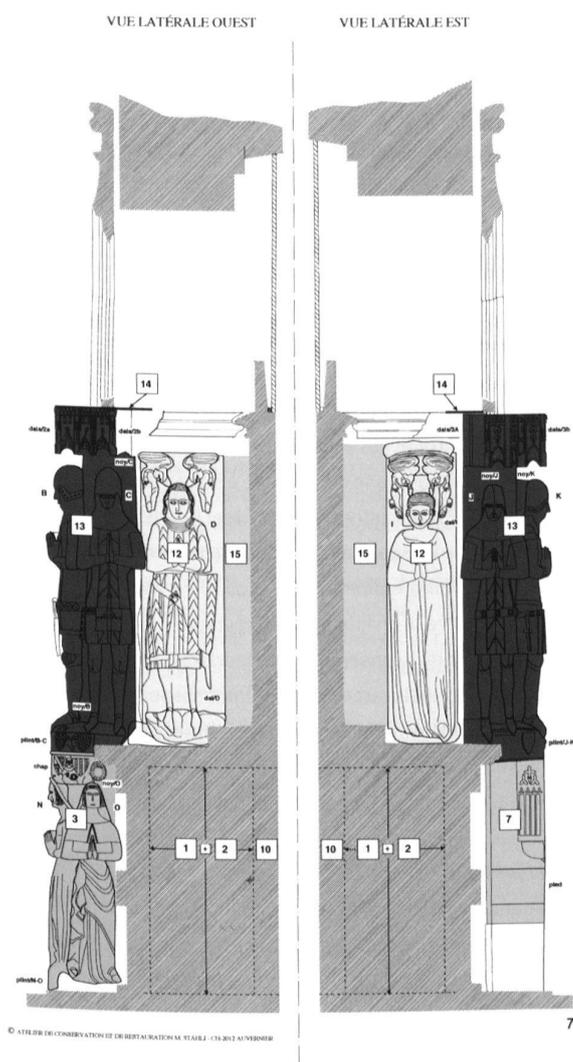
Peu de textes témoignent de l'aspect des parements intérieurs de l'église au début du XIX^e siècle. Dans sa proposition d'intervention sur le monument des comtes en 1837, le sculpteur-peintre Charles-Frédéric-Louis Marthe ne fait allusion ni à l'environnement immédiat du monument ni à l'aspect intérieur de l'église, qui présente alors encore – comme le prouvent de nombreux fragments toujours conservés – le décor peint de la fin

du XVII^e siècle. Ce n'est qu'après avoir effectué les travaux de réparation que Marthe établit un *Etat du tombeau des comtes de Neuchâtel avant son intervention*³³.

La création du monument: proposition d'une chronologie des principales phases de construction

Une fois rassemblée toute la documentation disponible sur l'environnement du monument, les investigations matérielles peuvent commencer. Au fur et à mesure des interventions, les résultats des travaux d'identification, des analyses et des examens matériels de l'œuvre sont rassemblés sous la forme de relevés (fig. 6 et 7).

L'identification des matériaux mis en œuvre (grès, calcaires, mortiers, bois, plomb, barres métalliques, fixations, enduits, scellements, points d'ancrage, etc.) permet d'affirmer que le monument tel qu'il nous apparaît aujourd'hui fut érigé à une seule et même période, vraisemblablement en 1372, si l'on se réfère à l'inscription peinte sur la face de la plate-forme. Seules les statues A, L (1424–25) et M (vers 1487) sont plus tardives. Il s'agit



1. *Massif*, maçonnerie et remblais, édifié sous l'arcade nord-ouest du chœur; le bloc N-O pourrait éventuellement avoir été mis en place avant le massif.
2. Socles latéraux, assises des gisants, posés sur le massif.
3. *Bloc N-O*, statues, noyaux, plinthes, chapiteau.
4. Création d'un point d'ancrage pour une barre métallique de maintien sur le côté ouest du noyau N et dans la partie attenante de l'arcade (barre supprimée postérieurement).
5. *Haut-relief inférieur hr/2*, réemploi, entre N-O et le massif, ajustage des sculptures à l'extrémité ouest du haut-relief.
6. Haut-relief supérieur hr/1, réemploi, ajustage des sculptures à l'extrémité ouest et sur le noyau O (hr/1 brisé en deux parties lors du démantèlement d'un ancien tombeau ou pendant la construction du tombeau construit vers 1372).
7. Piédestal en trois éléments, côté est de l'arcade, ajustage des extrémités est des hauts-reliefs et de l'arrière du piédestal (l'élément inférieur, base médiévale du piédestal, est modifié postérieurement); maçonnerie de remblais à l'arrière du piédestal, contre l'arcade.
8. Barre métallique d'appoint et de maintien ancrée du côté est de l'arcade.
9. Couche de mortier appliquée sur le massif, pose de la plateforme.
10. Édification de l'assise de la paroi nord.
11. Édification de la *paroi* nord, pose d'un enduit et incision d'une ligne horizontale délimitant le niveau du socle (l'ordre peut être interverti avec les gisants, pas de lien archéologique).
12. *Gisants D et I* (réemplois) sur les socles latéraux (point 2). Pour être adapté à l'espace disponible, l'animal situé aux pieds du gisant I est entamé, coupé.
13. Deux blocs, éléments B-C et J-K (statues, noyaux, plinthes, dais), respectivement sur le bloc N-O et le piédestal. Collage d'éléments rapportés, remplacés ou brisés pendant l'opération: mains des statues B et J, bras gauche de la statue C, bras droit de la statue J, partie avant de la plinthe C.
14. Deux barres métalliques d'appoint et de maintien disposées au-dessus des blocs B-C et J-K, ancrées à la base de l'intrados de l'arcade.
15. *Bouchons maçonnés* érigés entre les dalles D et I, de part et d'autre des gisants relevés. Sur les côtés nord-ouest et nord-est, la maçonnerie vient buter contre le mortier de revêtement de la paroi de l'enfeu. La construction de ces bouchons et du socle peut être intervertie avec la pose des blocs B-C et J-K (pas de lien archéologique).
16. Construction du socle, contre la paroi de l'enfeu, selon la limite incisée dans le mortier.
17. Exécution de quatre points d'ancrage pour sceller les trois agrafes de maintien placés sur les statues E, F et H au niveau des têtes, la statue G ne comporte pas d'agrafe (?).
18. Statues E, F, G, H sur le socle et contre la paroi de l'enfeu.

donc d'une tombe machine, «*tumbam machinam*», construite avec le réemploi d'éléments sculptés provenant d'autre(s) monument(s): les deux statues D et I (gisants) et les deux hauts-reliefs hr/1 et hr/2.

Si ce constat est matériellement évident, il n'en demeure pas moins que les textes et études anciens relatifs au style des sculptures et à leur provenance doivent être reconsidérés et réinterprétés. De plus, les examens stratigraphiques ne simplifient pas le constat dans la mesure où les statues D et I conservent deux polychromies médiévales sous-jacentes au repeint appliqué à la période «Marthe», alors que les deux hauts-reliefs n'en conservent qu'une seule!

La construction du monument médiéval visible actuellement appartient aux périodes III (fin XIV^e siècle) et IV (XV^e siècle). La chronologie que nous proposons résulte d'un travail mené en commun avec les archéologues. L'ordre de pose des éléments indiqués en *italiques* peut être interverti:

19. *Pilier* central constitué de trois éléments.
20. Deux barres métalliques de soutien des arcs jumelés: une barre verticale disposée à l'arrière du pilier et une barre transversale fixée de part et d'autre des blocs B-C et J-K.
21. Deux éléments inférieurs des arcs jumelés. De part et d'autre des arcs, deux pinacles complètent le monument.
22. Barre métallique de maintien scellée entre l'arc jumelé ouest et le pinacle central.
23. Deux éléments supérieurs des arcs jumelés.
24. Pinacle.
25. Barres métalliques de maintien entre le cimier et les fleurons.
26. Cimier et fleurons disposés au sommet des arcs et du pinacle central.
27. Barres métalliques de maintien scellées à l'arrière du cimier, des fleurons et sur la partie supérieure de l'arcade.
28. Des écus armoriés sont peints sur l'appareil de la paroi, entre les pinacles extérieurs, les fleurons et le cimier.
29. Sur la paroi, au-dessus du monument, une construction ou un élément en forme de dais et des décors peints coiffent la partie supérieure. Des vestiges polychromes, notamment un bleu (azurite) peint sur une préparation noire témoignent d'un traitement pictural qui ornaît la paroi nord jusqu'à la voûte.
30. Dès 1424-25, ajouts de part et d'autre du monument des statues A et L, dais et consoles.
31. Vers 1487, ajout de la statue attribuée à Rodolphe de Hochberg.

Conservation et restauration

Le concept d'intervention adopté par le groupe de travail interdisciplinaire s'est fondé sur la réhabilitation de l'intervention de la période «Marthe», soit le maintien de l'état hérité de 1837-1840. Il a permis d'assurer la conservation des principales périodes relevées et observées: médiévales, «Marthe», interventions ponctuelles intermédiaires, notamment du XVII^e siècle, sur les éléments supérieurs.

Mise à part la réhabilitation de la statue brisée attribuée au comte Louis, absente du monument depuis 1989 à la suite d'un acte de vandalisme (fig. 4), les dernières interventions de consolidation et de fixation ont peu influé sur l'aspect du monument (fig. 5). Tous ces travaux contribuent à la conservation matérielle du tombeau dont l'état de dégradation avancé nécessitait des interventions d'urgence et de sauvegarde.

L'aspect pictural du monument avant les interventions de 1998-2001 était sombre, encrassé, parfois hétérogène. Il était toutefois moins dû aux travaux de Marthe qu'aux interventions qui avaient suivi, en particulier à l'occasion de campagnes esthétisantes entreprises en 1937 et en 1943. Dépouillé des traces de ces dernières et libéré des salissures et des souillures accumulées depuis plus de 150 années, tout en conservant les polychromies médiévales sous-jacentes, le monument retrouve aujourd'hui

d'hui un aspect qui permet une relecture et une remise en valeur des intentions de Marthe. Ce dernier a tout à la fois conservé, épargné, repeint et intégré des vestiges importants de polychromies médiévales. Le sculpteur-peintre voulait, à sa manière et à celle de son temps, conserver et réhabiliter l'aspect médiéval du monument (fig. 3). (M. Stähli)

Riassunto

Il monumento funebre dei conti di Neuchâtel, eretto nel coro della Collegiata cittadina, è tra le più significative sculture monumentali medievali. L'attuale disposizione delle statue è stata a lungo attribuita al restauro operato dallo scultore di Neuchâtel Charles-Frédéric-Louis Marthe fra il 1837 e il 1840. L'atto di vandalismo perpetrato nel 1989 sul complesso scolpito e dipinto nei secoli XIV e XV ha riportato in primo piano l'urgenza di un intervento di restauro e di conservazione. Dal 1996 alcuni storici, conservatori- restauratori, archeologi, un ingegnere e un architetto lavorano congiuntamente per approfondire le conoscenze attinenti al monumento e assicurarne la tutela. La rilettura delle fonti e il loro confronto con le tracce materiali rivelano una storia complessa e mettono in luce la qualità del restauro ottocentesco.

Zusammenfassung

Das Grabmonument der Grafen von Neuenburg im Chor der Collégiale dieser Stadt zählt zu den Meisterwerken der mittelalterlichen Monumentalskulptur. Die heutige Anordnung der Statuen wurde lange Zeit auf die vom Neuenburger Maler-Bildhauer Charles-Frédéric-Louis Marthe zwischen 1837 und 1840 vorgenommenen Eingriffe zurückgeführt. Ein Vandalenakt, der 1989 auf dieses im 14. und 15. Jahrhundert gehauene und bemalte Ensemble ausgeübt wurde, hat die Notwendigkeit einer Konservierung und Restaurierung aktualisiert. Seit 1996 arbeiten Historiker, Konservatoren-Restauratoren, Archäologen, Ingenieur und Architekt zusammen, um dieses Denkmal besser kennen zu lernen und seinen Bestand zu sichern. Die Gegenüberstellung von Schriftquellen und erhaltener Substanz enthüllt eine äusserst vielschichtige Geschichte und bringt eine im 19. Jahrhundert mit erstaunlicher Umsicht durchgeführte «Instandsetzung» ans Licht.

NOTES

- 1 Archives de la Ville de Neuchâtel (AVN), dossier Ecole de dessin professionnel et de modelage I, rapport du comité, discours de Louis Favre, 1898–99.
- 2 Sous l'égide du Service de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel et la direction de Christophe Amsler, architecte.
- 3 Pour la bibliographie récente et les premiers résultats de l'étude: *Totam machinam ob memoriam fabrefecit. Une étude pluridisciplinaire du tombeau des comtes de Neuchâtel*, contributions de Sylvie Aballéa, Christophe Amsler, Jacques Bujard, Fabien Coquillat, Claire Piguet, Jean-Luc Rouiller, Nicolas Schättli et Marc Stähli, in: *Revue historique neuchâteloise*, 3–4, 1997 (*Mélanges d'histoire neuchâteloise en hommage à Louis-Edouard Roulet [1917–1996]*), pp. 155–194. Une publication consignant l'ensemble des résultats des récentes analyses est en cours de préparation.
- 4 Louis-Edouard Roulet, «Le sac de la collégiale de Neuchâtel et le monument des comtes», in: *Musée neuchâtelois*, 1982, pp. 249–261, ainsi que «Toujours le monument des comtes de Neuchâtel», in: *Musée neuchâtelois*, 1992, pp. 125–133.
- 5 AVN, manuel des Quatre-Ministres, 21 et 24 mai 1814.
- 6 AVN, procès-verbal de la Commission des travaux publics (PV TP), 24 avril 1833.
- 7 AVN, PV TP, 2 septembre 1837.
- 8 AVN, dossier construction, «note pour la restauration des statues des Princes au Temple du haut», C.F.L. Marthe, 4 septembre 1837.
- 9 AVN, PV TP, 2 septembre 1837.
- 10 AVN, PV TP, 11 octobre 1838 et aquarelle signée Marthe et datée 1838 (fig. 1). Ce précieux témoin permet de confronter projet et réalisation, même s'ils divergent sur quelques points. Les autorités avaient, semble-t-il, commandé trois «tableaux» (AVN, PV TP, 10 avril 1840); une deuxième version datée de 1840 a été publiée dans *Musée neuchâtelois*, 1973; l'existence ou la disparition de la troisième aquarelle reste un mystère.
- 11 AVN, manuel du Conseil de ville, 21 janvier 1839.
- 12 AVN, dossier construction, «Devis de M. Marthe pour la restauration

- du Monument des Comtes de Neuchâtel», 24 janvier 1839.
- 13 AVN, manuel du Conseil de ville, 24 août 1840.
- 14 AVN, dossier construction, «Etat du tombeau des Comtes avant sa restauration en 1840», C.F.L. Marthe, janvier 1841.
- 15 Georges-Auguste Matile, *Musée historique de Neuchâtel et de Valangin*, Neuchâtel 1841, t. 1, p. 323.
- 16 Attribuée à Jean-François de Chambrier (1740–1813), la première est publiée en 1805, dans *Le véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, alors que la seconde, non signée et non datée, est conservée parmi les papiers de Frédéric-Auguste de Montmolin, né en 1776, mort en 1836 (Archives de l'Etat de Neuchâtel).
- 17 *Le véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, 1805 (fig. 2), et dessin rehaussé d'aquarelle du peintre zurichois Georg-Ludwig Vogel, 1820 (Musée national suisse).
- 18 AVN, dossier construction, «Etat du tombeau des Comtes avant sa restauration en 1840», C.F.L. Marthe, janvier 1841.
- 19 *Ibid.*
- 20 AVN, dossier construction, «Devis de Mr. Marthe pour la restauration des comtes de Neuchâtel», 24 janvier 1839.
- 21 AVN, dossier construction, «Etat du tombeau des Comtes avant sa restauration en 1840», C.F.L. Marthe, janvier 1841.
- 22 Arthur Piaget, «Le cénotaphe de la collégiale», in: *Musée neuchâtelois*, 1938, pp. 62, 64–65; Jonas Barillier, *Monuments parlans de Neuchâtel*, ms., avant 1620, copie postérieure (Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel).
- 23 *Le véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, 1838, n.p.
- 24 Frédéric Dubois de Montperreux, *Les antiquités de Neuchâtel*, Zurich 1852, p. 19.
- 25 *Le véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, 1838, n.p.
- 26 Références bibliographiques dans Claire Piguet, *Inventaire suisse d'architecture 1850–1920, t. VII, Neuchâtel*, Berne 2000, pp. 159–165.
- 27 Denis Knoepfler, «Frédéric Dubois de Montperreux (1798–1850)», in: *Histoire de l'Université de Neuchâtel, t. I: la première Académie 1838–1848*, Neuchâtel 1988, pp. 257–304.

- 28 Maurice de Tribolet, «Georges-Auguste Matile (1807–1881)», in: *Ibid.*, pp. 321–348.
- 29 En 1841, Matile aborde la question de la restauration du monument à partir d'un bref rapport de Marthe, alors que la même année, Dubois de Montperreux publie une description du tombeau, accompagnée d'une lithographie en couleurs signée Marthe. Voir: Matile 1841 (cf. note 15), pp. 323–328, ainsi que *Dissertation sur l'église collégiale de Neuchâtel*, Neuchâtel 1847; Frédéric Dubois de Montperreux, *Notice sur le monument érigé aux comtes de Neuchâtel dans la collégiale de cette ville*, Neuchâtel 1841, ainsi que *Les antiquités de Neuchâtel*, Zurich 1852.
- 30 Léon Montandon, «Lettres de Dubois de Montperreux à Ferdinand Keller», in: *Musée neuchâtelois*, 1930, p. 234.
- 31 AVN, manuel des Quatre-Ministres, 25 mars 1843.
- 32 Jean Courvoisier, «C.F.L. Marthe, restaurateur du monument des comtes de Neuchâtel», in: *Musée neuchâtelois*, 1977, pp. 181–185, et 1978, p. 45.
- 33 AVN, dossier Ecole de dessin professionnel et de modelage I, rapport du comité, discours de Louis Favre, 1898–1899.
- 34 *Le véritable messenger boiteux de Neuchâtel*, 1805 et 1842, n.p.
- 35 Jean-Marie Leniaux, *Jean-Baptiste Lassus*, Genève 1980, pp. 78–79.
- 36 Marcel Grandjean, «Jalons pour une histoire de la conservation des monuments historiques vaudois jusqu'à Viollet-le-Duc», in: *Revue historique vaudoise*, 1979, pp. 82–84; Jean-Luc Rouiller, «Les sépultures des seigneurs de La Sarraz», in: Claire Martinet, *L'abbaye Prémontrée du Lac de Joux: des origines au XIV^e siècle*, Lausanne 1994, pp. 207–299.
- 37 Charles-Frédéric-Louis Marthe, «Temple de Valangin», in: *Musée neuchâtelois*, 1865, pp. 259–263; Jean Courvoisier, «La restauration du tombeau des seigneurs de Valangin», in: *Musée neuchâtelois*, 1959, pp. 33–36; Jean Courvoisier, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, t. III, Les districts du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds*, Bâle 1968, pp. 145–155.
- 38 Rapport du gouverneur Georges de Rive, 20 novembre 1530, publié

- dans: *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, éd. par A.-L. Herminjard, tome 2, 1527–1532, Genève 1868, p. 292.
- 39 Alfred Lombard, *L'église Collégiale de Neuchâtel*, Neuchâtel 1931, p. 87.
- 40 *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416–1417*, Lausanne 1921 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e série, 11); *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, éd. par Ansgar Wildermann en collaboration avec Véronique Pasche, Lausanne 1993 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série, 19–20).
- 41 Lombard 1931 (cf. note 39), p. 89.
- 42 Jean Courvoisier, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, t. I, La Ville de Neuchâtel*, Bâle 1955, p. 79.
- 43 AVN, PV TP, 2 septembre 1837, p. 38.

SOURCES DES ILLUSTRATIONS

- 1: Service de l'urbanisme, Neuchâtel, Anne de Tribolet. – 2: Service de l'urbanisme, Neuchâtel, Atelier Eismann – Ecladia. – 3, 4: Atelier Marc Stähli, Auvernier. – 5: Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli, Grandson. – 6, 7: Archeotec, Pully; Atelier Marc Stähli, Auvernier

ADRESSES DES AUTEURS

- Claire Piguet, historienne des monuments, Service cantonal de la protection des monuments et des sites, Tivoli 1, 2000 Neuchâtel
Marc Stähli, conservateur-restaurateur, Les Lerins 41, 2012 Auvernier